



Independent observer
of the Global Fund

DÉCLARATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DES COMMUNAUTÉS AFFECTÉES PAR LE PALUDISME EN AFRIQUE ET EN ASIE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME 2023

Le 25 avril 2023 marquait la Journée mondiale de lutte contre du paludisme. Cette édition avait pour thème « Il est temps de parvenir à zéro cas de paludisme : investir, innover, mettre en œuvre ». Dans le cadre de cette campagne, l'OMS a insisté sur le troisième aspect – mettre en œuvre – et sur l'importance cruciale d'atteindre les populations marginalisées grâce aux outils et aux stratégies dont on dispose actuellement.

Constats

Cela est d'autant plus crucial que le nombre de cas de paludisme n'a pas cessé d'augmenter entre 2020 et 2021 : estimé à 247 millions en 2021, contre 245 millions en 2020 et 232 millions en 2019 (Rapport OMS).

Avec 234 millions de cas de paludisme estimés et 593 000 décès associés en 2021, la région Afrique est la région du monde où le paludisme sévit le plus dramatiquement (95% des cas et 96% des décès au niveau mondial). Cette situation est d'autant plus dramatique que cette maladie qui affecte particulièrement les enfants, les plus vulnérables et démunis est loin d'être intraitable.

« Aussi, l'Asie est le deuxième continent le plus touché par la maladie, en particulier la sous-région du Grand Mekong. Les efforts du dernier kilomètre dans cette sous-région exigent l'accessibilité des services de lutte contre le paludisme, des produits de protection personnelle, des antipaludiques, des tests de dépistage du paludisme et du déficit en glucose-6-phosphate déshydrogénase (G6PD) à toutes les personnes, y compris dans les zones reculées, forestières et/ou frontalières, ainsi qu'aux populations marginalisées, mobiles, migrantes et autochtones. La fourniture de ces services par des bénévoles et des agents de santé basés dans la communauté, d'une manière inclusive, sûre et de qualité, et l'aide apportée aux personnes pour naviguer dans le système et adhérer aux comportements requis, permettent aux communautés de faire confiance au programme de lutte contre le paludisme et de se l'approprier. Ainsi, l'engagement et l'appropriation de la communauté sont essentiels pour atteindre et maintenir l'élimination du paludisme. ». C'est en tout cas, le constat qu'en a fait la Société Civile et les Communautés Affectées par le Paludisme en Afrique et en Asie à l'occasion de la Journée Mondiale de Lutte contre le Paludisme 2023.

Dans une importante Déclaration commune rendue publique le 25 avril dernier, elles constatent en outre que « la lutte contre le paludisme fait face à de nombreux défis à relever : le déficit global de financement est important et ne cesse de s'accroître, passant de US\$ 2,6 milliards en 2019 à US\$ 3,5 milliards en 2020, puis à US\$ 3,8 milliards en 2021. Les États peinent à mobiliser des ressources provenant plus spécifiquement des budgets nationaux. L'engagement et la mobilisation communautaires restent très faibles et peu financés alors que l'élimination du paludisme passe nécessairement par l'engagement communautaire et l'appropriation de la lutte par les communautés. ».

Nonobstant ce tableau quelque peu pessimiste et alarmiste, la Société Civile et les Communautés refusent de souscrire au fatalisme. Elles estiment que la situation est encore réversible à certaines conditions (investissements ciblés, la recherche et le développement, l'engagement communautaire et la volonté politique appropriés). Il est possible, disent-elles, d'éliminer le paludisme. Loin de dresser un diagnostic sans complaisance, elles ont, dans leur Déclaration, fait des propositions que nous nous contenterons ci-dessus de citer in extenso :

Propositions

« De nombreux États rédigent en ce moment leurs plans stratégiques nationaux de lutte contre le paludisme (PSNLP) et leurs notes conceptuelles pour le prochain cycle de financement du Fonds mondial GC7 (Grant Cycle 7). La société civile recommande que soient inclus dans ces documents :

- L'institutionnalisation, la formation et la motivation conséquentes des Agents de Santé Communautaire (ASC) et des Relais Communautaires afin d'améliorer leurs prestations ;
- Des stratégies de lutte adaptées à chaque contexte pour qu'elles puissent prendre en compte les

réalités spécifiques et les besoins des communautés en utilisant des données de la stratification des interventions paludisme.

Par ailleurs, les membres de CS4ME recommandent aux décideurs et aux leaders d'assurer la prise en compte des besoins prioritaires des populations vulnérables dans les politiques, les stratégies et les programmes de lutte contre le paludisme par les actions suivantes:

- Renforcer la collaboration et la coordination conjointe des interventions des différents acteurs pour la prévention du paludisme avec les populations les plus vulnérables ;
- Intégrer les besoins de ces populations et les réponses spécifiques dans les Plans Stratégiques Nationaux de lutte contre le paludisme ;
- Considérer les besoins spécifiques des personnes handicapées lors de l'élaboration des supports de sensibilisation ;
- Mettre sur pied le suivi dirigé par les communautés des interventions de lutte contre le paludisme – via des comités de vigilance au sein des communautés pour renforcer la surveillance communautaire, l'accès aux services de qualité et la prise de décision dans la lutte contre le paludisme ;
- Assurer l'approvisionnement des différentes formations sanitaires dans les délais et en quantité suffisante d'Agents de Santé Communautaire ;
- Réaliser des diagnostics communautaires à des moments précis pour mieux prendre en compte les besoins des populations vulnérables dans les Stratégies nationales de lutte contre le paludisme et les différents projets de lutte contre le paludisme ;
- Maintenir un niveau de vigilance élevé afin d'intensifier la lutte contre les rackets et coûts supplémentaires et pérenniser les acquis de la gratuité ;
- Mettre en place un cadre de travail à l'Assemblée Nationale pour mener un fort plaidoyer pour mobiliser les décideurs au profit de l'accroissement du financement de la lutte contre le paludisme ;
- Établir des collaborations stratégiques et durables avec des Collectivités Territoriales Décentralisées afin de les impliquer dans la mobilisation des ressources et informations nécessaires à l'éradication du paludisme au niveau Communal et régional ;
- Etablir des partenariats avec les entreprises privées pour la mobilisation des ressources financières et logistiques afin de lutter contre le Paludisme au niveau local, national et continental.
- Encourager la société civile à participer au processus d'élaboration des notes conceptuelles paludisme du Fonds mondial pour veiller à ce que les acquis en termes de genre, droits et engagement communautaires soient retenus et pour défendre des modalités de mise en œuvre appropriées.
- Veiller à ce que les voix de la communauté (tous les genres, âges, aptitudes et groupes sociaux) soient prises en compte dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des services de lutte contre le paludisme pour favoriser la durabilité des programmes de lutte contre cette maladie. »

Pour en savoir plus sur la Déclaration publiée par CS4ME : <https://cs4me.org/wp-content/uploads/2023/04/DECLARATION-CS4ME-WMD-2023-FR.pdf>

